

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 10 (1927)
Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIXIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1927

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le 23 juin 1927, a eu lieu à Berne, sous la présidence de Monsieur G. KUNZ, Administrateur Délégué de la Compagnie du Lötschberg, la dixième assemblée générale de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. A. DIEM, secrétaire de la Chambre de Commerce, à Bienne, et GUIBAN, directeur du Bureau Officiel de renseignements, à Lausanne. Le protocole était tenu par M. JATON, secrétaire de Direction de l'Office Suisse du Tourisme, à Zurich. L'Assemblée comptait 76 membres et délégués, dont 49, exerçant le droit de vote, représentaient 720 voix.

A propos du rapport de gestion sur l'exercice 1926, M. A. JUNOD, directeur, mit en relief les manifestations les plus importantes de l'activité de l'Office Suisse du Tourisme dans le domaine de la propagande touristique, du trafic et de la statistique du mouvement des étrangers. Il attira entre autres l'attention sur les difficultés opposées aux ressortissants italiens qui veulent se rendre en Suisse pour y excursionner ou y faire un séjour, et il insista sur le tort matériel qui en résulte pour nombre de nos stations d'étrangers dont les Italiens étaient autrefois de fidèles clients. L'assemblée vota une résolution invitant le Conseil Fédéral à faire en Italie les démarches voulues afin de remédier à cet état de choses qui est préjudiciable aux intérêts du tourisme suisse.

Après l'adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1926, ainsi que du budget pour 1927, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil du tourisme pour la quatrième période triennale 1927 à 1929. Sauf décès ou démissions, le mandat de la plupart des membres fut renouvelé. Les nouveaux membres sont les suivants :

MM. V. BUCHS, Conseiller d'Etat, Fribourg.

G. CANEVASCINI, Conseiller d'Etat, Bellinzone.

H. HUNZIKER, Directeur de la Division des Chemins de fer, Berne.

A. NAINÉ, Conseiller Administratif, Genève.

D^r M. RIESEN, Directeur de la Société Suisse des Hôteliers, Bâle.

A. VELADINI, Syndic, Lugano.

D^r F. VITAL, Secrétaire du Département Fédéral de l'Intérieur, Berne.